

## val de gâtine

# Tourisme : une taxe séjour en 2020

Le tourisme à travers la taxe de séjour qui sera instaurée en 2020, a été l'un des sujets majeurs du dernier conseil communautaire.

En préambule à la séance, Pierre Julan, ancien directeur des services de la CAN, est venu présenter la thèse qu'il a entamée il y a un peu plus de deux ans à Poitiers. Associer le citoyen à l'action publique, tel en est le thème. Sa présentation est un appel à tous les maires. Son souhait est que ceux-ci lui fassent part d'expériences menées dans leurs communes, afin d'évaluer la portée et le bien-fondé. Ainsi Pierre Julan s'adresse aux huit EPCI (établissement public de coopération intercommunale) du département et aux trois cents maires deux-séviens.

**Tourisme.** Après la projection d'un film (présenté récemment au Pôle métropolitain Centre-Atlantique qui s'étend de Saint-Maixent à la Rochelle), qui valorise différents sites patrimoniaux, ou événements culturels du territoire de Val-de-Gâtine, Danielle Taverneau, vice-présidente et Mary Touraine, chargée de mission au Pays de Gâtine, ont présenté les actions menées en matière de tourisme. Mais aussi l'organisa-



Danielle Taverneau et Mary Touraine ont présenté le volet tourisme.

tion des accueils touristiques, à l'office de Coulonges-sur-l'Autize et le relais d'information à Saint-Marc-la-Lande. La commission tourisme s'est associée à des hébergeurs du territoire pour définir la taxe de séjour (au moins une nuit dans un établissement marchand). Cette taxe (qui s'adresse aux personnes majeures qui séjournent en Val de Gâtine), est fixée selon la catégorie d'hébergement et sera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Huit cents quatre-vingt-dix sept lits marchands sont à disposition des touristes sur le territoire.

**Plui.** Plan local d'urbanisme intercommunal des ex Val d'Egray et ex Gâtine-Autize. Estelle Monteil a présenté le PADD (projet d'aménagement et de développement durable), qui est

acté par le conseil communautaire. L'objectif politique est de maintenir le rythme de croissance de croissance démographique avoisinant 0,75 % par an en ex Gâtine-Autize (+ 877 habitants d'ici à 2028). Et 1 % par an en ex Val d'Egray (+ 647 habitants d'ici à 2028). Deux réunions publiques auront lieu le lundi 24 juin à 18 h à l'Espace Colonica de Coulonges-sur-l'Autize et le mardi 25 juin à 18 h à la salle des fêtes de Champdeniers. L'enquête publique aura lieu en janvier 2020.

**Régie Sictom.** Le budget supplémentaire a été voté à l'unanimité. En matière de collecte d'ordures ménagères, les bacs jaunes destinés aux emballages sont en cours de distribution. Il en coûte 252.712 € à la communauté de communes.